

La natation scolaire

Réunion d'informations Année scolaire 2025/2026 – Centre aquatique Palmilud

Circonscriptions de La Rochelle Sud et La Rochelle Ouest



Présentation, plannings

Organisation

Encadrement , agréments

Rôle des adultes

BO et Parcours de l'élève

**Ressources pédagogiques et
Questions diverses**

Présentation de l'équipe

Centre aquatique Palmilud

Directeur de la structure: Didier Villaneau

Accueil: 05 17 83 94 23

Chefs de bassin

Pamilud : Christelle Moreira

06 64 12 21 65 / christelle.moreira@agglo-larochelle.fr

Piscine Lucien Maylin: Thibaud Masson

06 82 22 48 49 / thibaud.masson@agglo-larochelle.fr

Education nationale : CPCs en charge de l'organisation

Natacha Pouniandy (La Rochelle Sud) cpcEpsLRS@ac-poitiers.fr

Richard Auteffe (La Rochelle Ouest) richard.auteffe@ac-poitiers.fr

Présentation générale

- Piscine Lucien Maylin fermée pour l'année 2025/2026
- 80 écoles (LRS + LRO + ANA + ASA)
- Organisation pour cette année pensée au mieux (concertation entre tous les partenaires : collectivité, éducation nationale et piscines).
 - Planning non modifiable
 - Stages massés de 8 séances au lieu de 10
 - Niveaux prioritaires :
 - GS
 - CP ou CE1
 - CM1 ou CM2

Planning 2025 / 2026

Période 1

du jeudi 18 au mardi 30 septembre inclus Q1					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignants	Niveaux	Effectif
9h30-10h05	Loisirs				
	Natation				
10h10-10h45	Loisirs	LR Barthélémy Profit	Mmes Sausseau, Sollin et	CP	33
	Natation	LR Barthélémy Profit	Mmes André, Miguet et	CM1	21
10h50-11h25	Loisirs	LR Valin	Mme Montillet	GS	24
	Natation	LR Valin	Mme Richieu, M.Cassin	CE1 + CM1	23 + 29
14h-14h35	Loisirs	Puilboreau	Valérie Albert	CP	60
	Natation				
14h40-15h15	Loisirs	LR Claude Nicolas		CP	26
	Natation	LR Claude Nicolas		CM1	33
15h20-15h55	Loisirs	Puilboreau	Mme Wuthrich	CM1	59
	Natation				

du jeudi 2 au mardi 14 octobre inclus Q2					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignants	Niveaux	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	LR Condorcet	M Jaume, Mmes Rabanit, Charpentreau et	CP	40
	Natation	LR Condorcet	Mme Guyot-Albault	CM1	44
10h10-10h45	Loisirs	LR Les Grandes Varennes		GS	21
	Natation	LR Les Grandes Varennes		CM1	43
10h50-11h25	Loisirs	LR Lavoisier		GS	25
	Natation	Dompierre Paul Eluard	A.Le Vaillant, N. Guérin	CM1	52
14h-14h35	Loisirs	LR Paul Doumer	Mme Lecomte - Mme Murgalé	CP	37
	Natation	LR Paul Doumer	Mme De Bastos - M. Roy - M. Brisson	CM1	39
14h40-15h15	Loisirs	LR Les Grandes Varennes		GS	21
	Natation	LR Les Grandes Varennes		CP	34
15h20-15h55	Loisirs	LR Lavoisier	Mme Gourribon et	CP	24
	Natation	LR Lavoisier	M Girard	CM1	29

du jeudi 16 octobre au vendredi 14 novembre inclus (pas de séance le 10/11) Q3					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignants	Niveaux	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Ste Soulie Usseau	Mme Raimon	GS	21
	Natation		Mmes Valton, Papot et Chaintrier	CE1 + CM1	15 + 22
10h10-10h45	Loisirs	LR Descartes	?	CP	35
	Natation	LR Descartes	ANDANSON/LE MOIGNE/DURAND	CM1	33
10h50-11h25	Loisirs	LR Condorcet	Mmes Déon, Plisson, M. Bastel	GS	38
	Natation	Bourgneuf		CM	36
14h-14h35	Loisirs	Angliers	Mme Fresnay Fabarez	GS	31
	Natation	Angliers		CE1 + CM1	28 + 26
14h40-15h15	Loisirs	LR Descartes	Mme PAULET	GS	36
	Natation	Clavette + Giraudet	Mme Joly et	CM1	27 + 38
15h20-15h55	Loisirs	Ste Soulie Les 3 Prés	Mmes Le Guen, Bouquet, Autet	GS	41
	Natation	Périgny Le Vivier	M Chastanet Mme Laloubère	CE1 + CM1	25 + 18

Planning 2025 / 2026

Période 2

du lundi 17 au vendredi 28 novembre inclus Q4					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Aytré La Petite Couture	Mmes Baudhuin et Jeuneau	GS	31
	Natation	Aytré Jules Ferry	M Bastard et	CE1 + CM1	32 + 29
	Loisirs	LR Claude Nicolas	Mmes Rouet et Baron-Papillon	GS	27
10h10-10h45	Natation	Nieul / Mer Gabriel Chobelet	Mme Lavin de La Lama M. Gonzalez/Mme Royal	CP + CM1	20 + 29
	Loisirs	LR Bongrainne	Mmes Boulié, Marchand	GS	29
10h30-11h25	Natation	LR Bongrainne	Mme Labrouche et	CM1	35
	Loisirs	Aytré Les Cèdres	Mme Métais	GS	33
	Natation	Dompierre Giraudet	Mmes Pelletier et Novo	CP	43
14h-14h35	Loisirs	Nieul / Mer F Dolto		GS	43
	Natation	Nieul / Mer Devaud	Mr MOREL et Mme COSTANTINI	CM1 + CE1	26 + 22
	Loisirs				
14h40-15h15	Natation	Périgny Rompsay + Les Coureilles	Mguinot/ Mme Renault	CM1 + CE1	19 + 24
	Loisirs				
15h20-15h55	Natation				

du lundi 1er au vendredi 12 décembre inclus Q5					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Dompierre Villon		GS	16
	Natation	Dompierre P. Picasso	Debenais et	CE1	40
10h10-10h45	Loisirs	LR Massiou + Arcères	Pascale Comble (Arcère)	GS	18
	Natation	Esnandes		GS + CE1	20 + 29
10h30-11h25	Loisirs	Aytré La Course	Bouet	GS	31
	Natation	Aytré La Course	Soyer et Lachaux	CM1	25
14h-14h35	Loisirs	St Médard	Mme Conord et	GS	18
	Natation	Clavette	Mme Escolar	CM1	36
14h40-15h15	Loisirs	Andilly J. Baker	Fagot	CP	29
	Natation	Andilly J. Baker + Sérigny C Picon	Lanoë/	CM1	11 + 17
15h20-15h55	Loisirs	St Médard	Mme Chopin et	CP	27
	Natation	St Médard	Mmes Peltier et Tiennot Vauthier	CM1	35

du lundi 15 décembre au vendredi 9 janvier inclus Q6					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Périgny Rompsay	Amélie Robert	GS	22
	Natation	Vérines et Saint Xandre	Mmes Bakan et Fortuna/ M Vitet	CM1	26 + 25
10h10-10h45	Loisirs	LR Pierre Loti		GS	29
	Natation	LR Pierre Loti		CM1	20
10h30-11h25	Loisirs	Aytré La Petite Couture		CP	27
	Natation	Aytré La Petite Couture		CM1	24
14h-14h35	Loisirs	Périgny Rompsay	Mme Heurtebise	CP	25
	Natation	St Ouen	Le Gall et Picherit	CM1	36
14h40-15h15	Loisirs	LR Pierre Loti		CP	32
	Natation	LR Massiou		CM1 + CP	20 + 24
15h20-15h55	Loisirs	Aytré La Course	Lacuska et Gouëlio	CP	26
	Natation				

Planning 2025 / 2026

Période 3

du lundi 12 au vendredi 23 janvier inclus Q7					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Villedoux	Boissinot	GS	22
	Natation	Villedoux	Bethmont	CE1	36
10h10-10h45	Loisirs	LR Laleu	Mme Héault Mme Soulaine-Rathat M. Tallois	CP	36
	Natation	LR Laleu	Nasser Abber	CM1	38
10h50-11h25	Loisirs	Andilly P. Kergomard	Rolian, Simonneau et	GS	47
	Natation				
14h-14h35	Loisirs	LR Paul Doumer	Mme Boueih , Mme De Sigoyer	GS	33
	Natation	Périgny Les Coureilles	Mme Tillet	CM1	34
14h40-15h15	Loisirs	LR Laleu	Mmes DE MACEDO, PÉRÈS et TROTTO	GS	33
	Natation	LR Palissy	Mmes Bard, Jimenez, Lacote	CE1	45
15h20-15h55	Loisirs	Périgny Les Coureilles		GS	34
	Natation	Saint Xandre	Mmes Gorse et Fonteneau	CM1	47

du lundi 26 janvier au vendredi 6 février inclus Q8					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Bourgneuf		GS + CP	18 + 21
	Natation	LR Simone Veil	Caroline Soulié	CM1 + CP	34 + 21
10h10-10h45	Loisirs	LR Simone Veil	Mathilde Dauthy	GS	16
	Natation	LR Palissy	Blanc et de Segundo	CM1	46
10h50-11h25	Loisirs	Saint Ouen	Boutet et Denys	GS	40
	Natation	Saint Ouen + Villedoux	Geffard et Mignon- Amselem/ Boucher	CE1 + CM1	28 + 31
14h-14h35	Loisirs	Saint Rogatien	Mme Torres	GS	23
	Natation				
14h40-15h15	Loisirs	LR Palissy	Ménier Line et Duplessis Gaëlle et UEMA	GS	36
	Natation	Marsilly	Mme Maury-Schneider et Mme Tarraud	GS + CP	29 + 22
15h20-15h55	Loisirs	Périgny Les Coureilles		GS	25
	Natation	LR Bongraine	Mme Brillet et Simon Bébien	CP	32

Planning 2025 / 2026

Période 4

du lundi 23 février au vendredi 6 mars inclus Q9					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Dompierre Villon		CP	14
	Natation	Dompierre Villon		CM	29
10h10-10h45	Loisirs	LR Louis Guillet		GS	23
	Natation	LR Louis Guillet	Aymeric Mocoeur et Jonas Delpuech	CM1	40
10h50-11h25	Loisirs	Saint Rogatien	Vigouroux	CP	18
	Natation	Saint Rogatien	Bourget Enard	CM1	23
14h-14h35	Loisirs	LR Barthélémy Profit	Gautier et	GS	22
	Natation	LR Raymond Bouchet	Stéphanie PORNIN	CP	35
14h40-15h15	Loisirs	LR Louis Guillet		GS	23
	Natation	LR Louis Guillet	C. De Gruyter - S. Bonnel - M. Obser	CP	42
15h20-15h55	Loisirs	Dompteur J Prévert		GS	53
	Natation	Dompteur J Prévert		GS	53

du lundi 9 au vendredi 20 mars inclus Q10					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs				
	Natation	LR Beauregard	Mme Olivier et M. Buffet	GS	39
10h10-10h45	Loisirs	LR Jean Bart		GS	24
	Natation	LR Jean Bart	M. Meyer et M. Brinon et Mme Jouannik et Mme Baron et deux autres enseignants (à nommer)	CM1	55
10h50-11h25	Loisirs	Saint Christophe	Mmes Loyer et Machat	GS + CP	15 + 15
	Natation	Saint Christophe	Mme Bowé	CM1	23
14h-14h35	Loisirs	LR Raymond Bouchet	Mmes Baloge et Destang	GS	34
	Natation	LR Raymond Bouchet	Noémie BEDEL	CM1	33
14h40-15h15	Loisirs	LR Jean Bart		GS	24
	Natation	LR Jean Bart	Mme Le Moal et Mme Chardac et Mme Lonné et Mme Jolinier	CP	48
15h20-15h55	Loisirs				
	Natation	Saint Xandre	Mmes Poirier/ Batard/ Gaudy	GS	31

du lundi 23 mars au vendredi 3 avril inclus Q11					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Lagord	BIENVENU BEUARD	GS	22
	Natation	Lagord	Mme Luxe	CM1	27
10h10-10h45	Loisirs	LR La Genette	Anaïs Grignon	GS	32
	Natation	LR La Genette	Mme Bourabier (CP) et Mme Payet (CM1)	CM1 + CP	26 + 17
10h50-11h25	Loisirs	Montroy	Mme Lambert et	GS	26
	Natation	Vérité	Mmes Lepanise, Chauveau, Raudé	GS + CP	28 + 23
14h-14h35	Loisirs	LR Berthelot	Madame Lemaire	CP	26
	Natation	Lagord	Mme Plin	CM1	13
14h40-15h15	Loisirs	Lagord	BAZIN et ??????	GS	21 + 19
	Natation	Lagord	Mme Jourdain	CM1	27

Planning 2025 / 2026

Période 5

du lundi 20 avril au lundi 4 mai inclus Q12					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs				
	Natation	Beauregard	Mme Praud	CM1	36
10h10-10h45	Loisirs	L'houmeau	Mmes hardouin et ?? (pes)	GS	36
	Natation	Esnandes + Marsilly	Mme Moreau (Marsilly)	CM1	19 + 30
10h50-11h25	Loisirs				
	Natation	Beauregard	Mme Rondel Busco	CP	39
14h-14h35	Loisirs			GS	50
	Natation	Puiliboreau			
14h40-15h15	Loisirs	LR Réaumur		CP	23
	Natation	LR Réaumur		CM1	34
15h20-15h55	Loisirs	La Jarne	Mme Jezequel	GS	25
	Natation	La Jarne	Mme Goarant et	CE1 + CM1	18 + 18

du mardi 5 au vendredi 22 mai inclus Q13					
Horaires	Bassin	Ecole	Enseignant	Niveau	Effectif
9h30-10h05	Loisirs	Lagord	Mme Boudey	CP	35
	Natation	Lagord	Mme Vallet et Mme Turquin	CP	38
10h10-10h45	Loisirs	LR Berthelot	TRS?	GS	23
	Natation	LR Berthelot	PES?	CM1 + CP	24
10h50-11h25	Loisirs	L'houmeau	Mmes Goulme et gaborieau	CP	25
	Natation	L'houmeau	M Marcceau et Mme richard	CM1	26

Le parcours du baigneur

- Intervention des chefs de bassin

Se référer au projet de structure



Les espaces: l'entrée et les vestiaires, la douche



- Entrée des scolaires vers les vestiaires collectifs.
- Sanitaires collectifs



Les enseignants déclarent à leur arrivée le nombre d'élèves présents dans l'eau et sur le bord **par écrit** aux MNS (classeur de liaison).

Le nombre d'accompagnateurs bénévoles agréés et le nombre de bénévoles vie quotidienne est également notifié.



Les espaces: l'entrée et les vestiaires, la douche



Au vestiaire, lors du déshabillage comme au rhabillage, les enseignants doivent accompagner et surveiller leurs élèves. Ils peuvent être accompagnés de bénévoles non agréés « vie quotidienne ».

4 vestiaires collectifs et 2 « espaces beauté » réservés aux GS.

2 classes d'un même créneau partageront les mêmes vestiaires (1 garçons / 1 filles)

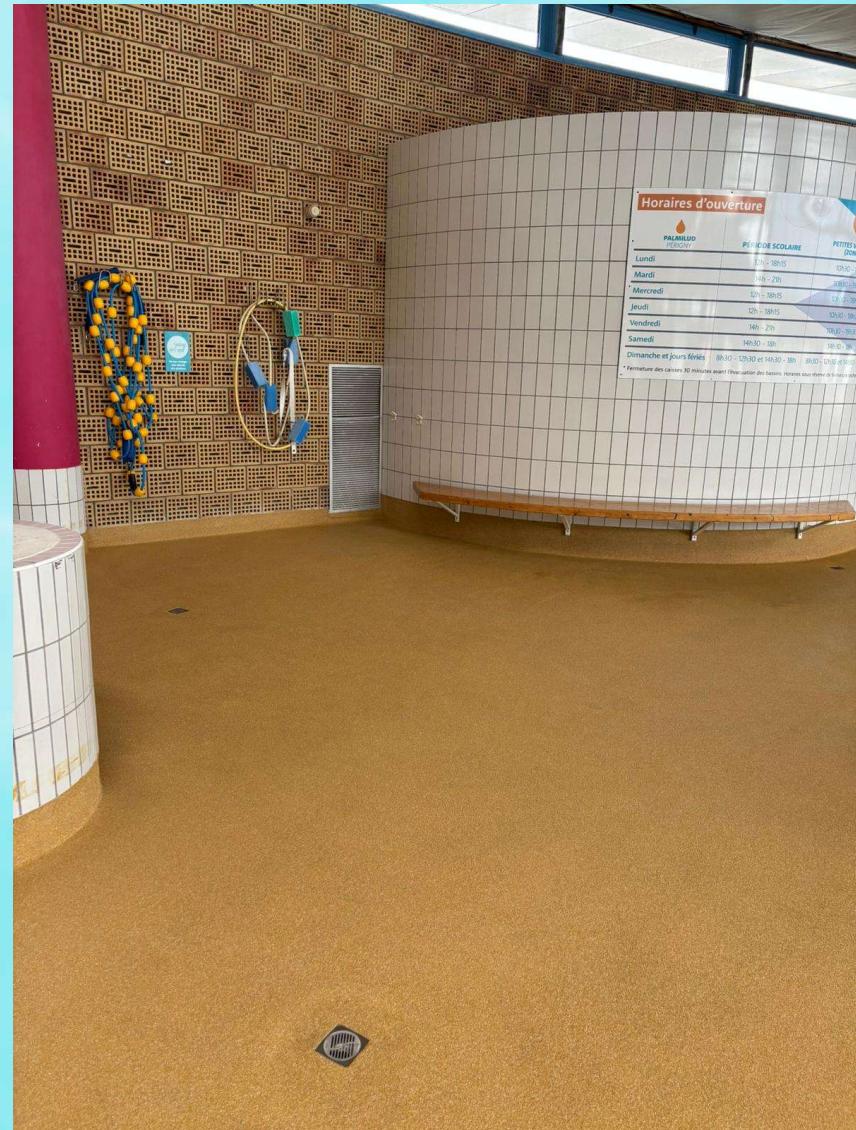
Les espaces: l'entrée et les vestiaires, la douche



Les espaces: les bassins

- La natation scolaire sera dispensée dans les deux bassins.
- La présence d'un MNS de surveillance est obligatoire pour accéder au bassin.
- Il appartient aux enseignants de s'assurer de cette présence et ceci de façon permanente.
- En cas d'absence pour une quelconque raison, le ou les enseignants ne peuvent en aucune manière commencer ou continuer leur séance.

Les espaces: l'accès aux bassins



Les espaces: les bassins



Les espaces: les bassins

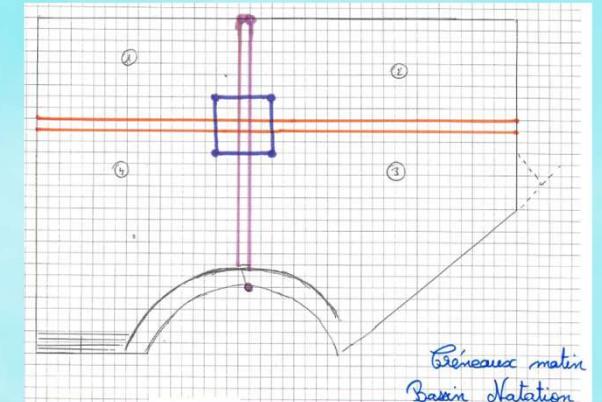
Le bassin de natation



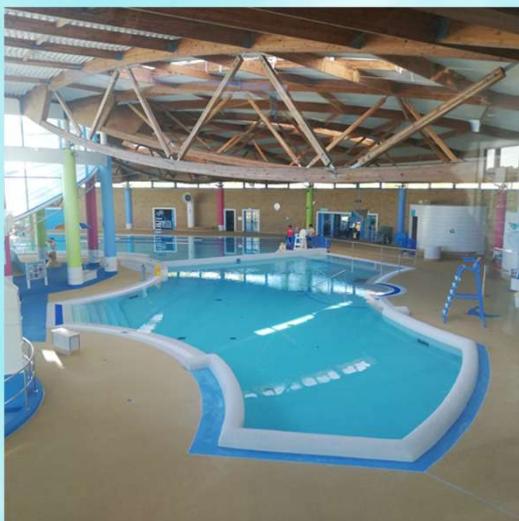
Prioritairement pour les élèves de CE1 et CM

Jusqu'à 2m de profondeur

Divisé en 3 ou 4 zones en fonction des classes accueillies et de l'évolution des enfants.

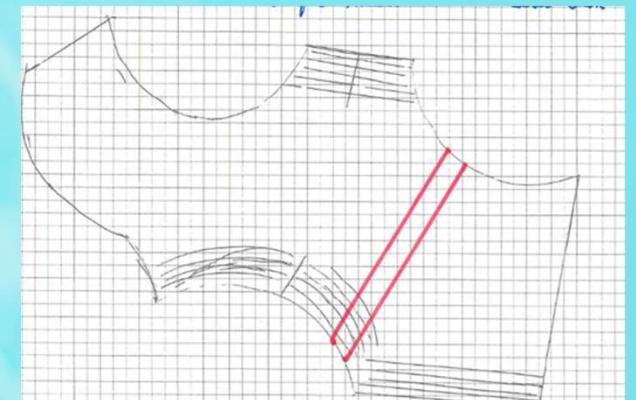


le bassin de loisirs



Prioritairement pour les élèves GS et CP

1,25 m de profondeur



Les espaces: organisation possible dans les bassins lors des séances

- Pour l'aisance aquatique, possibilité de fonctionner en classe entière ou en 2 groupes hétérogènes.
- Les zones ne possèdent pas de dominantes.
- Du matériel pourra être mis à disposition des intervenants s'ils le souhaitent pour aménager leur zone en fonction de ce qu'ils désirent travailler. **Le matériel devra être remis à sa place en fin de séance.**
- ▲ Les zones sont délimitées par des lignes séparatrices qui ne servent pas de câbles, sauf pour le pont de singe.
- Point de vigilance: le matériel doit servir l'apprentissage (**Aisance aquatique: zéro matériel d'aide à la flottaison**)

A la suite de la séance d'évaluation initiale (en cycle 2 et 3) les classes seront réparties en 2 groupes hétérogènes ou non selon le souhait de l'enseignant.

S'il y a 2 classes de la même école, 4 groupes peuvent être constitués.

Les enseignants peuvent changer de zone en milieu de séance pour faciliter la mise en œuvre de leurs activités ; Il faut pour cela se coordonner avec les autres encadrants.

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

Organisation des séances

- En matinée : Lundi mardi, jeudi et vendredi : 3 créneaux : 9h30-10h05 ; 10h10-10h45 ; 10h50-11h25
- L'après-midi : Lundi mardi, jeudi et vendredi : 3 créneaux : 14h00-14h35 ; 14h40-15h15 ; 15h20-15h55

Déroulement de l'activité

Stage massé de 8 séances de 35 minutes

Les taux d'encadrement: encadrement minimum renforcé

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

L'encadrement est défini par groupe-classe constitué :

Elèves	Maternelle	Elémentaire	Maternelle ET élémentaire
-de 20	2	2	2
De 20 à 30	3	2	3
+de 30	4	3	4

L'encadrement pour l'enseignement comprend le ou les enseignants, les professionnels agréés rémunérés et les adultes bénévoles agréés par l'Inspecteur d'académie.

Lorsque des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le professeur de la classe peut être remplacé par un autre professeur.



L'ATSEM et/ ou l'AESH ne compte.n pas dans le taux d'encadrement renforcé. Pour aller dans l'eau, l'ATSEM doit avoir l'autorisation de son employeur.

L'AESH doit être volontaire pour accompagner le ou les élève.s suivi.s en natation scolaire.

Le service civique, de part son contrat, ne peut pas participer à une séance de natation (pas de présence au bord du bassin).

Les bénévoles concernés par l'accompagnement à la vie quotidienne (aide pendant les transports et le passage aux vestiaires) ne sont pas admis au bord des bassins.

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ

Le personnel de surveillance est réparti sur la zone de surveillance conformément au planning général, au planning scolaire et au plan de surveillance durant les heures d'ouverture aux scolaires.

Les scolaires occupent le bassin natation et le bassin loisirs. **3 MNS sont mis à disposition de l'éducation nationale, 1 en situation de surveillance et les 2 autres sont en situation pédagogique sur chaque bassin.** Si seulement 2 MNS sont présents, 1 est alors en situation de surveillance et 1 est en co-enseignement. Ce dernier propose alors une situation de réinvestissement. Une redistribution des élèves dans les groupes peut aussi être opérée ce jour-là.

Seul un bénévole accompagnateur à la vie quotidienne par classe sera admis au bord du bassin.

Il est attendu des enseignants et des accompagnateurs de vie quotidienne présents au bord du bassin de porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique sportive.

Il est rappelé que les élèves restent sous l'entièr responsabilité des enseignants de l'entrée à la sortie de l'établissement et qu'il est du ressort de ces derniers de veiller au respect du présent document et du règlement intérieur.



Les dispensés ne sont pas admis sur le bassin.

Charte de « bonne conduite » du parent accompagnateur annexée au projet de structure.

VÉRIFICATION D'HONORABILITÉ

Note de service du 28 août 2024

Procédure

Pour les bénévoles dont la FORMATION est datée de moins de 5 ans et

qui interviendront  **Formulaire 2B**

A envoyer directement à honorabilite.dsden17@ac-poitiers.fr

Téléchargeable ici: [Blog EPS](#)

FORMULAIRE 2B
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ANNUEL D'AGRÉMENT
DES INTERVENANTS BÉNÉVOLES POUR L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
MERCI DE COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN PARALLÈLE

NOM de l'école	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION
<input type="checkbox"/> MONSIEUR	<input type="checkbox"/> MADAME	*veillez cocher la case correspondante
NOM D'USAGE :	PRÉNOM :	
NOM DE NAissance* :	*à différent du nom d'usage	VILLE DE NAissance :
DATE DE NAISSANCE :		
PAYS DE NAissance :		
ADRESSE POSTALE :		
TÉL. :		@
COURRIEL :		
Je sollicite un premier agrément en tant qu'intervenant extérieur pour apporter mon concours aux activités physiques et sportives au titre de l'année 2024/2025.		
<input type="checkbox"/> NATATION	Session de formation* validée le
<input type="checkbox"/> CYCLISME	Session de formation* validée le
<input type="checkbox"/> AUTRE ACTIVITÉ (à préciser) :		
<input type="checkbox"/> Joindre la photocopie du diplôme ayant dispensé de la session de formation (test + compétence)		
*Ce chapitre est à compléter obligatoirement pour le traitement de la demande. Si basé, le directeur, directrice peut se retrouver à me m'engager à respecter le règlement intérieur de l'école et des équipements fréquentés, ainsi que les modalités d'intervention fixées avec l'enseignant.		
Je suis informé(e) que les personnels habilités de la DSSEN17 interrogent le Fichier Judiciaire Automatisé des auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FJAISV) afin de s'assurer de mon honabilité.		
L'INTERVENANT(E) BÉNÉVOLE		
NOM ET PRÉNOM :	SIGNATURE :	
FAIT À	LE	/
AVIS DU DIRECTEUR, DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE		
NOM ET PRÉNOM :	SIGNATURE :	
AVIS :		
FAIT À	LE	/
DECISION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE		
COMPÉTENCE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SIGNATURE :	
HONORABILITÉ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
AGRÉMENT ACCORDÉ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
FAIT À	LE	/

Le formulaire est à retourner au directeur, directrice de l'école qui le transmet directement à la DSSEN17.

DSSEN17 - Formulaire 2b - note de service du DSSEN17 « Participation des intervenants extérieurs à l'encadrement des activités physiques et sportives sur le temps scolaire, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques » du 1^{er} Sept. 2024.

RENTREE 2025: EPS, activités physiques et sport | A Terre en Mer

SESSIONS TEST ET INFORMATIONS

Note de service du 28 août 2024

Procédure 1^{ère} demande d'agrément

Pour les bénévoles souhaitant passer l'agrément en natation **Formulaire : 2A**

A transmettre au CPC de la circonscription (accompagné de la fiche récapitulative)

Téléchargeable ici: [Blog eps 17](#)

 Académie de Poitiers Direction des Services à l'Éducation Nationale	<p align="center">FORMULAIRE 2a DÉCLARATION D'ACCORD</p> <p align="center">DES INTERVENTANTS BÉNÉVOLES POUR L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES</p> <p>Ce formulaire va concerner les bénévoles qui participent à une première session de formation et ceux dont le service de formation débute de plus de 5 mois qui devront donc se renseigner à une nouvelle session de formation.</p> <p align="center">BREVET COMPÉTENCES FORMATION DE MUSIQUE</p>
NOM DE L'école _____ COMMUNE _____ CIRCONSCRIPTION _____	
<input checked="" type="checkbox"/> MONSEUR <input type="checkbox"/> MADAME <i>[entrez votre case correspondante]</i>	
NOM D'USAGE : _____ PRÉNOM : _____	
NOM DE NAISSANCE* : _____ <i>* si différent du nom d'usage</i>	
DATE DE NAISSANCE : _____ PAYS DE NAISSANCE : _____	
VILLE DE NAISSANCE : _____ CODE POSTAL (ville de naissance) : _____	
ADRESSE POSTALE : _____	
TEL. : _____	
COURRIEL : _____	
<p align="center">Je sollicite un premier agrément en tant qu'intervenant extérieur pour appartenir mon concours aux activités physiques et sportives au titre de l'année 2025/2026.</p>	
<input checked="" type="checkbox"/> INATRAK Session de formation prévue M _____ / _____ / _____ Signature : _____	
<input type="checkbox"/> INATRAK Session de formation prévue M _____ / _____ / _____ Signature : _____	
<input type="checkbox"/> AUTRE ACTIVITÉ (à préciser) : _____ Signature : _____	
<input type="checkbox"/> Indiquez la photocopie du diplôme peuvent disposer de la session de test + compétence	
<p align="center">Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et des équipements fréquentés, ainsi que les modalités d'intervention fixées avec l'établissement.</p>	
<p align="center">Je suis informé(e) que les personnes habilitées de la DSDEN79 interrogent le Fichier Judiciaire Automatisé des Autseurs d'Infraktion Sexuelles ou Violentes (FJASV) afin de s'assurer de mon honabilité.</p>	
L'INTERVENANT(E) BÉNÉVOLE	
NOM ET PRÉNOM : _____ SIGNATURE : _____	
FAIT À _____ LE / _____ / _____	
AVIS DU DIRECTEUR, DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE	
NOM ET PRÉNOM : _____ SIGNATURE : _____	
AVIS : _____	
FAIT À _____ LE / _____ / _____	
DÉCLARATION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE	
COMPÉTENCE : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON SIGNATURE : _____	
HONORABILITÉ : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
ACCORDÉ : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
FAIT A _____ LE / _____ / _____	
<p align="center">Ce formulaire est à retourner au directeur, directrice de l'école qui le transmet au cpc epn en charge de la session de formation.</p>	
<small>DSDEN79 - Formulaire 2a - note de service du DSDEN79 - Participation des intervenants extérieurs à l'encadrement des activités physiques et sportives au temps scolaire, dans les écoles maternelles et élémentaires publics du 1^{er} Septembre 2024.</small>	

RENTREE 2025: EPS, activités physiques et sport | A Terre en Mer

CALENDRIER DES SESSIONS D'AGRÉMENT NATATION 2025 / 2026 - PALMILUD

*Pour les circonscriptions
de La Rochelle Sud et La
Rochelle Ouest*

Période 1
Vendredi 19 septembre 2025 à 12h
Vendredi 3 octobre 2025 à 17h
Mardi 14 octobre 2025 à 12h
Période 2
Vendredi 7 novembre 2025 à 17h
Jeudi 20 novembre 2025 à 12h
Mardi 2 décembre 2025 à 12h
Période 3
Vendredi 16 janvier 2026 à 17h
Mardi 3 février 2026 à 12h
Période 4
Mardi 10 mars 2026 à 12h
Mardi 31 mars 2026 à 12h
Période 5
Mardi 30 juin 2026 à 12h

Temps théorique organisé à l'école élémentaire des Coureilles
suivi d'un temps de pratique dans le bassin Palmilud

RÔLES, RESPONSABILITÉS DES ADULTES IMPLIQUÉS

Les enseignants

Adaptent l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves, assurent l'accès au savoir nager par un enseignement adapté et progressif, s'assurent que les intervenants respectent l'organisation générale prévue.

Les professionnels qualifiés et agréés

Assistent dans l'enseignement de la natation scolaire en prenant en charge un groupe d'élèves selon les modalités définies par le projet pédagogique.

L'intervenant bénévole agréé et non qualifié

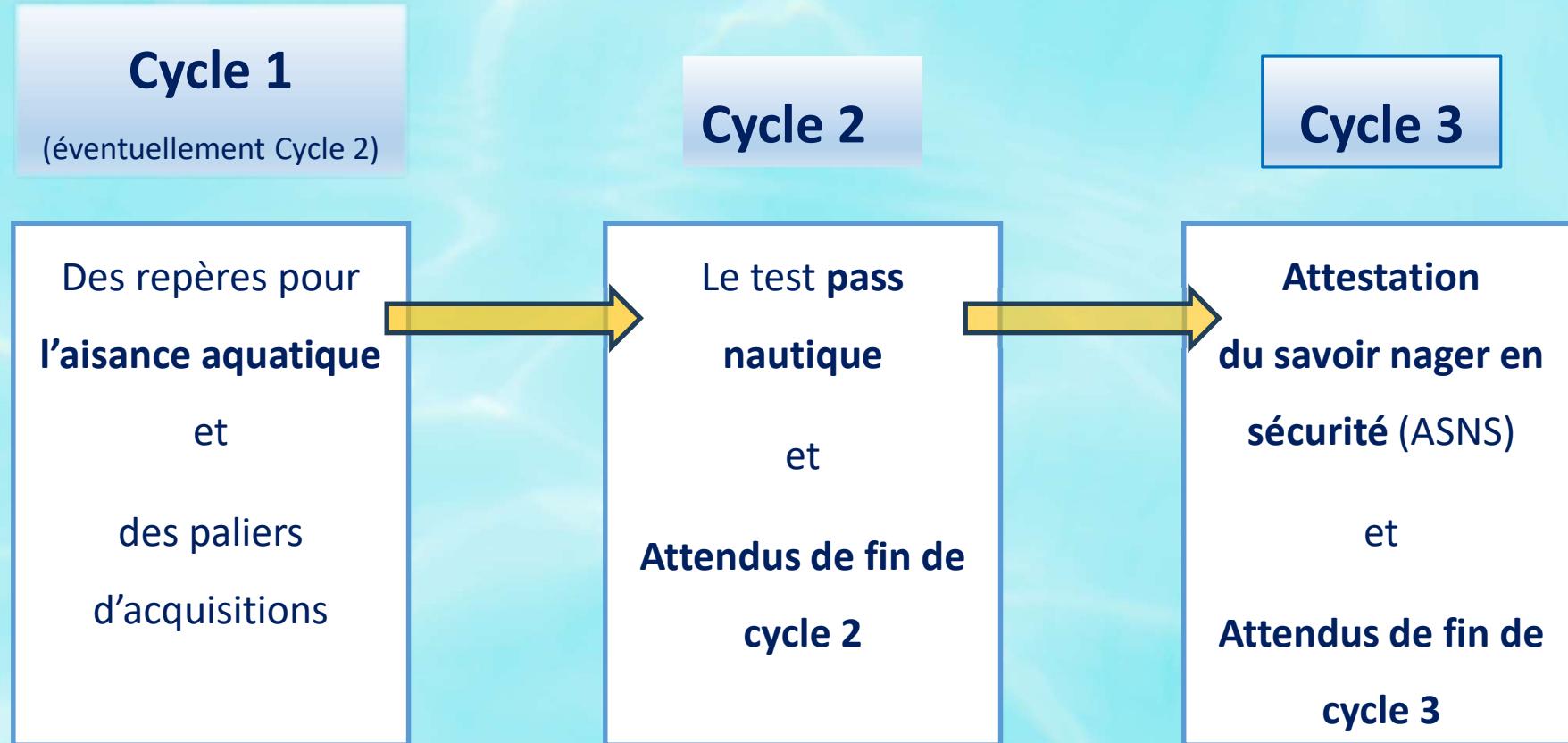
Sur demande de l'enseignant

Peut assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves.

Rappel: Une demande d'Intervenant 1D doit être réalisée en amont des séances par le directeur de l'école, et validée à tous les niveaux avant le début du cycle de natation scolaire

PARCOURS DE L'ÉLÈVE EN NATATION

et Circulaire du 28/02/2022



L'**ASNS** et le **test Pass nautique** sont les deux seules références temps scolaire **ET** hors temps scolaire.

Ils permettent l'accès aux activités aquatiques et nautiques en temps scolaire et dans les accueils collectifs des mineurs.

PASS NAUTIQUE

Note Dasen 16 février 2024



Afin de renforcer la cohérence du parcours de l'enfant auprès des familles sur les temps scolaire et périscolaire, les enseignants et/ éducateurs sportifs utiliseront une **attestation Pass Nautique unique** sur le département de la Charente-Maritime.

Pass Nautique

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2.

Ce test peut être réalisé **avec ou sans brassière** de sécurité.



PASS NAUTIQUE

Ce test de natation est défini par les Articles A322-3-1 à A322-3-3 du code du sport. Le Pass Nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A.322-42 et A.332-64 du même code (activités nautiques).

Je soussigné(e)

Qualité :

- Professeur des écoles
- Professeur d'EPS
- éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)
- éducateur sportif des activités de la natación, titulaire d'un BESSAN / BPIEPS AAN
- Un surveillant de la baignade titulaire d'un BNSSA
- éducateur agréé des activités nautiques, titulaire d'un O-BEES / BPIEPS Canoë-Kayak O-BEES / BPIEPS Voile O-BEES / BPIEPS Surf titulaire d'un BNSSA valide, à jour de la révision quinquennale et du PSE (premiers secours en équipe) 1 ou 2
- N° de la carte professionnelle pour les éducateurs :

Certifie que :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/..../.....

École / collège :

Académie : Poitiers

Le résultat des 5 épreuves suivantes :

- 1) effectuer un saut dans l'eau ;
- 2) réaliser une Retention sur le dos pendant cinq secondes ;
- 3) réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- 4) nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- 5) franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été organisées :

- sur le temps scolaire
- hors du temps scolaire

Conditions de passation

- avec brassière de sécurité
- sans brassière de sécurité (gratuité du surf en milieu scolaire et ACM)

Lieu de passation

- au piscine
- sur le lieu d'activité

Fait à le

Signature du professeur des écoles ou du professeur d'EPS
ou de l'éducateur sportif ou du surveillant de baignade ayant
fait passer le test

En plus, si passation sur le temps scolaire,
signature du directeur d'école ou du chef d'établissement.
Et cachet de l'école ou l'établissement

¹ Références : code du sport – article A322-3-1 à A322-3-3, code de l'action sociale et des familles- arrêté du 25 avril 2013 – article R.327-13,
BO n°9 du 3 mars 2013 - Note de service du 28 février 2013 « Contribution de l'école à l'azione aquatique »

ASNS


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE D'OBTENTION
ATTESTATION
« SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ
définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement), à

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Ecole / collège :

Académie : Poitiers

Fait à , le |

Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement | Professionnel agréé et titre | Professeur

ASNS remplace
ASSN

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ACQUISITION DE L'AISANCE AQUATIQUE

- **Palier 1** : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.
- **Palier 2** : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.
- **Palier 3** : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.

REPÈRES PALIER

Proposition de progression pour l'Aisance aquatique dans les projets pédagogiques des bassins tenant compte des contraintes spécifiques de chacun.

Les attendus visés en fin de cycle 1

- Découvrir le milieu aquatique le plus tôt possible afin que tous les enfants puissent y évoluer en toute sécurité.
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.

Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés. Ajuster et enchaîner des actions et des déplacements en fonction d'obstacles à franchir.

Expression orale avant pendant et après chaque activité: les activités physiques développent coopération , rapport à l'autre, respect des différences, socialisation, lutte contre les stéréotypes, égalités filles garçons, éducation à la santé, plaisir du mouvement et de l'effort, connaissance de son corps pour le respecter.

Les attendus visés en fin de cycle 2

[Blog EPS17 « À terre, en mer »](#)

Un des 4 champs d'apprentissage du parcours de formation de l'élève en EPS est ciblé

CA 2 Adapter ses déplacements à des environnements variés	
Les attendus de fin de cycle II	Compétences travaillées pendant le cycle
<ul style="list-style-type: none">- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.	<ul style="list-style-type: none">- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.- Respecter les règles essentielles de sécurité.- Reconnaître une situation à risque.

Dans les différentes activités de ce champ d'apprentissage, l'élève de cycle 2 est confronté à trois difficultés :

- dépasser son appréhension dans un milieu inhabituel ;
- adapter sa motricité en permanence dans un environnement varié et incertain ;
- conserver son équilibre, construire de nouveaux équilibres.

Il s'agit de familiariser l'élève avec le milieu dans des situations ludiques qui perturbent les repères habituels, sans créer cependant de sentiments d'insécurité.

Principales compétences du socle retenues en natation scolaire C2

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
 - Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps.
 - Adapter sa motricité à des environnements variés.
 - S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui.
- S'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et des outils
 - Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action.
 - Apprendre à planifier son action avant de la réaliser.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
 - Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
 - Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être.
 - Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.

Les attendus visés en fin de cycle 3

Principales compétences du socle travaillées en natation scolaire C3

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
 - Adapter sa motricité à des situations variées.
 - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.
 - Mobiliser différentes ressources pour agir de manière efficiente.
- S'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et des outils.
 - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.
 - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
 - Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.
 - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
 - Connaitre et appliquer les principes d'une bonne hygiène de vie.
 - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.

En fonction de la programmation générale durant le cycle 3, l'équipe pédagogique de chaque école détermine les compétences du socle qui seront prioritairement évaluées à l'issue de la séquence de natation notamment parmi celles retenues ci-dessus.

Les attendus visés en fin de cycle 3

[Blog EPS17 « À terre, en mer »](#)

Deux champs d'apprentissage du parcours de formation de l'élève en EPS sont ciblés prioritairement

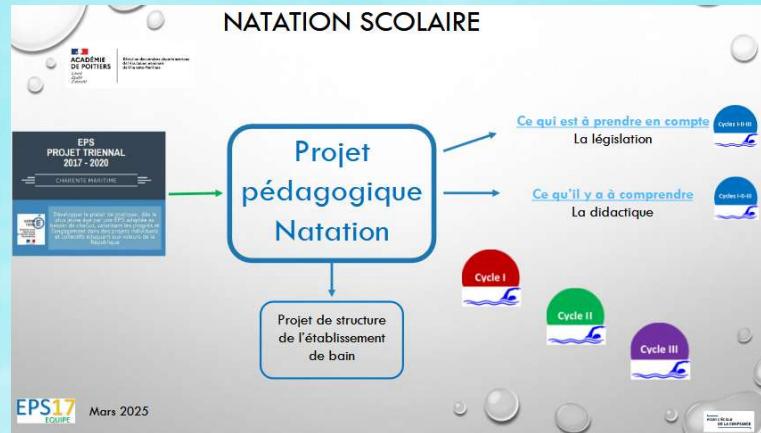
CA1	CA2
Produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée.	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Les attendus de fin de cycle III	
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus loin.- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.- Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015

Passer du terrien au nageur: des changements de repères



	Information	Respiration	Équilibre	Propulsion
Terrien	Regarde vers l'avant	Expiration réflexe Inspiration forcée	Vertical	Par les jambes, les bras servent à maintenir l'équilibre
Nageur	Regarde vers le fond	Expiration forcée Inspiration réflexe	Horizontal	Par les bras, les jambes servent à rééquilibrer le corps

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE RÉFÉRENCE



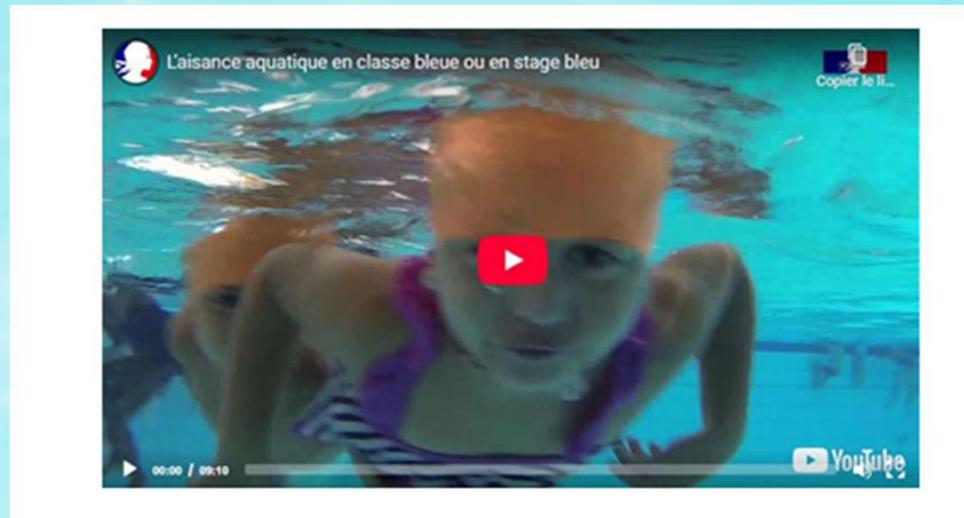
Les projets départementaux présentent pour chacun des cycles:

- la législation de l'enseignement de la natation : **ce qui est à prendre en compte**
- La didactique de l'activité : **ce qu'il y a à comprendre**
- Les objectifs et l'évaluation: **ce qu'il faut viser**
- Les tests: **ce qu'il y a à certifier**
- Une séquence d'apprentissage : **ce qu'il y a à planifier**
- Des contenus : **ce qu'il y a à faire apprendre**
- Des recommandations pour les aménagements de bassin et le matériel : **ce qu'il y a à aménager**
- Des outils des enseignants et MNS, les outils pour les élèves : **ce qui peut être utilisé comme trace**
- Ressources

Natation scolaire – Projet pédagogique départemental C1-C2-C3 | A Terre en Mer

CONSTRUCTION D'UNE SÉQUENCE

Cycle 1



[1ère étape - Aisance Aquatique | sports.gouv.fr](#)

[Projet-natation-C1-Fiche-recapitulative-exos-AA-DEF.pdf](#)

[Fiche récapitulative des exercices d'aisance aquatique](#)

CONSTRUCTION D'UNE SÉQUENCE

Cycle 2

- Un répertoire de situations est proposé par **famille** : entrée dans l'eau, immersion et déplacement.
- Des propositions **d'enchainement** sous forme de parcours complètent le répertoire.
- Dans chaque famille, trois ou quatre **exercices** de niveau similaire sont regroupés sous forme de « planches » afin d'élargir la palette des possibles sur un atelier.
- Au sein de chaque famille, les planches (A,B,C,...) présentent différents niveaux.

Planche A
LES IMMERSIONS
Accepter le contact de l'eau
VERS
Une immersion complète du corps, sauf la tête et en gardant le repère des appuis plantaires.

But	Critères de réussite	Consignes	Dispositif
S'asseoir au bord.	Jambes dans l'eau.	Eclabousse toi avec les pieds.	
S'immerger jusqu'à la taille.	Les fesses sont dans l'eau.	Descends dans l'eau jusqu'au ventre.	
S'immerger jusqu'aux épaules.	Les épaules sont dans l'eau.	Pose le menton sur l'eau.	
Monter et descendre en immergant les épaules.	5-10-15 fois de suite sans arrêt.	Fais le bouchon, 5, 10, ou 15 fois.	

NOVEMBRE 2022
Page 7/18

PLANCHES D'EXERCICES PAR FAMILLE : ENTRÉE DANS L'EAU, IMMERSION, DÉPLACEMENT, ENCHAÎNEMENT

Cycle II EPS17

Conseils pour réussir

Réaliser ces exercices à plusieurs en groupe hétérogène, en installant un rythme soutenu et de nombreuses répétitions, afin d'entrainer tous les élèves qui doivent se réchauffer (chaque élève doit être actif).
Evoluter vers un parcours en associant entrées et sorties de l'eau.
Rester sur les marches ou au bord si nécessaire.

[Planches-situations-NATATION-C2.pdf](#)

CONSTRUCTION D'UNE SÉQUENCE

Cycle 3

- En classe : préalablement à la séquence, les élèves sont questionnés sur leur pratique en natation, leurs ressentis et la connaissance de leur niveau.
- Ces retours sont complétés par la prise en compte de ce qui a été validé au cycle II.
- Ces différents éléments permettent de cibler les niveaux des élèves pour adapter la séance n°1.
- Les objectifs visés, l'organisation pédagogique et le contenu sont présentés aux élèves en classe.
- Les élèves doivent avoir validé les attendus de fin de cycle II avant de s'inscrire dans la progression du cycle III proposée ici.

Structuration des séances	SEANCE n°1/2	SEANCES n°3 à n°9	SEANCE n°10/12
Entrée dans l'activité	Situations de flottaison* Entrées dans l'eau diverses dont dorsale.		Révision de la situation évolutive « Le Moulin »
Cœur de la séance	Situation de référence* évaluation enseignant OU MNS	Situations évolutives : La torpille* - La fusée* - Le moulin*, Le scoreur*	Situation de référence*, évaluation enseignant OU MNS
En lien avec l'ASSN	Parcours aquatique : enchainement d'actions diverses : immersion, déplacements ventral, dorsal, surplace et flottaisons, ...	Travail de un ou deux éléments spécifiques ASSN et enchainement.	<u>Passage ASSN</u> pour les élèves qui ont le niveau. <u>Validation MNS ET enseignant</u>
EN CLASSE	Le contenu des séances est présenté en classe pour les différents groupes. Les ressentis des élèves, les progrès réalisés et les difficultés constatées participent à la compréhension de ce qui est à apprendre.		

*Les situations indiquées dans ce tableau sont détaillées dans la partie Contenu « ce qu'il y a à faire apprendre » ci-dessous.

[Projet-natation-C3-SEQUENCE-2020.pdf](#)

Cycle 3

Exemples de traces écrites - Outils

Les outils pour les PE et MNS

Fiche d'évaluations de la situation de référence

Fiche de passation du test ASNS

Outils pour les élèves: fiche d'auto-évaluation,
cahier de natation, ...

Blog EPS17 « A terre, en mer »

La fiche est divisée en sections : **Ma respiration**, **Mon départ**, **Mon équilibre**, **Mes bras** et **Mes jambes**. Chaque section contient plusieurs cases à cocher avec des descriptions détaillées de la technique ou des sensations. Des barres colorées indiquent les performances sur 50 mètres : + de 2mn, Entre 1mn30 et 2mn, Entre 1mn15 et 1mn30, Moins de 1mn15. Un logo EPS17 et le texte 'Cycle III' sont en bas à droite.

Ma respiration

- JE SAIS me déplacer dans l'eau sur 15 mètres après un saut du bord (sans frise ni planche ni appui au bord).

Mon départ

- Je pousse au mur et je sens que l'eau me freine.
- Je pousse au mur en me mettant en position de goutte d'eau et je redresse mon corps.
- Je me sens glisser un court instant puis freiné.

Mon équilibre

- Mon corps est en partie allongé sur l'eau (mes jambes coulent, en dos mon bassin coule).
- Je regarde devant et me redresse.
- Mon corps est allongé (épaules-bassin-pieds), je regarde au fond de l'eau ou au plafond. En dos, mes oreilles sont dans l'eau.

Mes bras

- Je me déplace en crawl tête hors de l'eau.
- Je me déplace en crawl tête dans l'eau sur 5 ou 6 mouvements de bras. Je respire en levant la tête.
- Je me déplace en crawl tête dans l'eau pour quelques mouvements de bras. Je prends mon inspiration en me retournant sur le dos.
- Je me déplace en crawl tête dans l'eau, je prends des inspirations en tournant la tête sur le côté pour parcourir les 15 mètres.
- Je me déplace en crawl tête dans l'eau, je prends des inspirations en tournant la tête sur le côté pour parcourir les 25 mètres.

Mes jambes

- Mes jambes coulent.
- Mes battements de jambes m'aident à avancer mais me fatiguent.
- Mes battements de jambes m'aident à avancer sans me fatiguer.
- Mes mouvements de bras sont amples et s'accélèrent sous l'eau.

Performances sur 50 mètres

- + de 2mn
- Entre 1mn30 et 2mn
- Entre 1mn15 et 1mn30
- Moins de 1mn15

Juin 2020
Page 2/4

FICHE D'AUTO-EVALUATION ELEVE

EPS17

Cycle III

FICHE_Auto-evaluation-Natation-C3-1.pdf

Déroulé des séances pour les classes GS

(et CP qui sont en aisance aquatique)

Se référer au projet de la structure

- **1^{ère} séance :** accueil des élèves, présentation rapide de la piscine et de ses règles : récupération de la classe au niveau des vestiaires, présentation de l'équipe pédagogique, rappels des règles de la piscine, observation du passage des élèves sous les douches pour repérer ceux qui pourraient être en grande difficulté. Séance d'observation et de découverte du milieu, sans matériel : Parcours le long du nouveau mur avec la main courante en partant de l'escalier près de l'entrée jusqu'au muret de l'autre côté, ou l'inverse en partant du côté de la pataugeoire. Les MNS, en enseignement, sont dans l'eau. Les enseignants peuvent également s'y mettre, accompagnés des parents agréés.
- **De la 2^e à la 8^e séance :** situations évolutives de l'aisance aquatique en fonction des aménagements du bassin et évaluation au fil de l'eau des paliers.

Déroulé des séances pour les CE1 et CM

Se référer au projet de la structure

1^{ère} séance : Évaluations diagnostique et formative : La séance d'évaluation diagnostique est toujours réalisée sans aide à la flottaison afin d'évaluer le niveau des élèves et de constituer les groupes. Elle se déroule par observations des élèves en évolution sur des parcours mis en place. Ils sont tous en activité toute la durée de la séance.

De la 2^e à la 8^e séance : avec des situations d'apprentissage et évaluation continue afin de valider les attendus de fin de cycle au fil des séances et de certifier le Pass nautique et/ ou l'ASNS.

Evaluation diagnostique

(pour les élèves de CE1 et CM)

Se référer au projet de la structure

Concernant l'évaluation diagnostique, il est demandé aux enseignants de venir avec leur fiche pré-remplie avec les noms et prénoms des élèves de leur classe.

(cf fiche « évaluation diagnostique » transmise dans les écoles)

Cette évaluation sera faite dès la première séance et sera conduite soit par l'enseignant soit par un maître-nageur afin de situer le niveau de chaque élève.

Après concertation l'enseignant et le MNS décideront du groupe qu'ils prendront en charge (groupe de niveau ou hétérogène).

Il appartiendra à l'enseignant de préparer les listes de ces groupes pour la deuxième séance et d'en fournir une copie à l'équipe de la piscine.

Cela implique que les enfants connaissent leur groupe dès la deuxième séance.

Les documents partagés

- Le règlement intérieur de la piscine (à venir dans la quinzaine)
- Le projet de la structure (à venir dans la quinzaine)
- Le projet pédagogique départemental de natation (cf liens au fil du diaporama)
- La circulaire d'aisance aquatique (BO de mars 2022) (cf liens au fil du diaporama)
- La fiche d'évaluation diagnostique (jointe en annexe)
(à remplir en amont de la 1^{ère} séance pour les élèves de CE1 et CM1)

La communication entre les différents acteurs

Se référer au projet de la structure

Avant la séquence

- Le PE prend contact avec la piscine
- Le PE est au clair sur sa 1^{ère} séance partagée avec le MNS
- Le PE partage les infos nécessaires concernant sa classe

Fin de séance

- Régulation MNS / PE (éléments les plus importants)
- Un document de suivi est mis en place pour faciliter la communication entre les différents MNS et l'enseignant de chaque classe.

Fin de séquence

- Evaluation du socle commun
- Archiver les paliers, les PASS NAUTIQUEs et les ASNS (dans l'école)

Annulation

>>> PROTOCOLE D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE NATATION SCOLAIRE <<<

A l'initiative de l'école

L'école prévient:

➤ Le transporteur

➤ Le centre Palmilud

Christelle Moreira : 06 64 12 21 65
christelle.moreira@agglo-larochelle.fr

Thibaud Masson : 06 82 22 48 49
thibaud.masson@agglo-larochelle.fr

En copie du mail:

➤ La CPC EPS référente du bassin Palmilud
Natacha Pouniandy / cpcEpsLRS@ac-poitiers.fr

OU

Le CPC EPS référent du bassin Lucien Maylin
Richard Auteffe / richard.auteffe@ac-poitiers.fr

➤ La CPC de circonscription en charge de la mission EPS

A l'initiative de la piscine

AVANT 8h30

L'équipe de Palmilud prévient:

➤ L'école (ou les écoles) concernée.s
(Appel téléphonique + mail)

L'école annule le transport

En copie du mail:

➤ La CPC EPS référente du bassin Palmilud
Natacha Pouniandy / cpcEpsLRS@ac-poitiers.fr

OU

Le CPC EPS référent du bassin Lucien Maylin
Richard Auteffe / richard.auteffe@ac-poitiers.fr

Raisons d'annulation

Interdiction de sortie scolaire (DASEN) / Problèmes techniques à la piscine
Taux d'encadrement non respecté / PE non remplacé

Liens utiles

- **Blog EPS 17 :**

-Réglementation : http://blogs17.ac-poitiers.fr/epsecoles17/?page_id=468

-Projet pédagogique C2-C3 : <http://blogs17.ac-poitiers.fr/epsecoles17/?p=823>

Album à nager des Editions EPS :

https://www.revue-eps.com/fr/un-album-a-hager-le-fabuleux-voyage-de-lola-album-livret-10-fiches_o-15281.htm

- #### • L'attitude santé cycle 1 USEP : les pictogrammes

<http://www.usep-sport-sante.org/OUTILS-AS/AS-Maternelle/CD/OUTILS/pictogrammes-menu.html>

- L'attitude santé cycle 2 : la BD « C'est plus facile quand... »

<http://www.usep-sport-sante.org/OUTILS-AS/AS2/CD/OUTILS/BD-menu.html>

- L'attitude santé cycles 1 et 2 : La réglette du plaisir ou des émotions

<http://www.usep-sport-sante.org/OUTILS-AS/AS2/CD/OUTILS/requette-menu.html>

Exemple projet en Vienne, projet transdisciplinaire

- **Exemple classe bleue en Vienne** – Projet pédagogique transdisciplinaire

<http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden86-pedagoqie/spip.php?article2345>

La mallette MALO à l'eau : disponible sur bassins couverts et/ou en circonscription

- **Albums autour de l'aisance aquatique** : L'aisance aquatique avec Camille, un ouvrage de littérature jeunesse | A Terre en Mer

- #### **• Site Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique du ministère des sports :**

<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnouyades/article/aisance-aquatique-1ere-etape>





Questions
diverses